

IVRY

9/SEINE

BAFA THÉORIQUE

16-30 ans

Du 22 au 29 avril 2023
8 jours

BOUGE AVEC TA VILLE !

FORMATION THÉORIQUE BAFA

La Direction municipale de la Jeunesse te propose un « **BAFA Théorique** ». La partie théorique est la première des trois parties permettant l'obtention complète du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Cette première partie se déroule sur 8 jours complets. Son obtention permet de travailler en tant qu'animateur stagiaire.

Le contenu de la formation est consacré à :

- Des pratiques d'activités (activités manuelles, d'expression, de découverte du milieu, jeux, chants...) et une réflexion sur leur mise en place.
- Des temps de réflexion et d'échanges sur la connaissance des publics accueillis, le rôle et les fonctions de l'animateur, la réglementation, les responsabilités, la sécurité, la vie collective et quotidienne en accueils collectifs de mineurs, les faits de société et l'environnement des Accueils Collectifs de Mineurs.
- Des temps d'accompagnement du stagiaire pour faire le point sur son parcours dans la formation.

INSCRIPTIONS

Du 13 au 24 mars 2023 à la Direction Jeunesse
3/5 rue Raspail - 01 49 60 25 10 ou 01 49 60 25 32

Formulaire sur place ou téléchargeable sur le site de la ville jeunes.ivry94.fr

Confirmation de l'inscription : semaine du 3 avril.

Les familles qui n'auraient pas soldé les frais des précédents stages sont invitées à le faire avant de procéder à toute nouvelle demande d'inscription.

La Ville a mis en place pour toutes les activités et services proposés, un tarif proportionnel aux ressources.

Le calcul du quotient familial permet de payer le stage en fonction du revenu familial.

Pour faire calculer votre quotient familial (**obligatoire avant toute inscription à une session BAFA**) et/ou connaître le montant de votre facture, le service Pôle Familles se tient à votre disposition au 37 rue Saint-Just, uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous en ligne : pole.familles@ivry94.fr ou par téléphone au **01 49 60 24 03**.

Pour les mineurs, les inscriptions devront être faites uniquement par le responsable légal de l'enfant (mère, père ou tuteur) car des documents seront à signer sur place à la Direction Jeunesse (3/5 rue Raspail - 01 49 60 25 10 / 25 32).

Renseignements concernant le jeune ou l'autorité parentale (pour le/la participant.e)

NOM, PRÉNOM.....

Genre : Féminin Masculin Autre Âge :

Situation : Lycéen·ne Étudiant·e En emploi En recherche d'emploi Autre

| | Parent 1 ou tuteur·rice | Parent 2 ou tuteur·rice | Jeune majeur·e |
|---|-------------------------|-------------------------|----------------|
| Nom (en majuscules) | | | |
| Prénom | | | |
| Adresse (n° rue, bât., appt., ville) | | | |
| Tél. domicile | | | |
| Tél. professionnel | | | |
| Tél. portable | | | |
| Courriel | | | |
| N° de S.S. dont dépend le jeune | | | |

Pass Navigo : OUI NON Disponible du 22 au 29 avril OUI NON

Numéro de BAFA (obligatoire) :

JE, SOUSSIGNÉ.E :

Déclare avoir pris connaissance des conditions générales
d'inscription et de facturation du stage stipulées dans ce document.

Signature(s) obligatoire(s)

Parents ou tuteur pour les mineurs

POURQUOI SOUHAITES-TU PASSER LE BAFA ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



RENSEIGNEMENTS

3/5 rue Raspail - 01 49 60 25 10
ou 01 49 60 25 32

Le lundi, le mercredi et le vendredi de 10h à 12h.

Le mardi de 13h30 à 18h.

Le mercredi de 13h30 à 18h30

Le vendredi de 13h30 à 17h30.

Fermé le lundi, le jeudi après-midi et le mardi matin.

Accueil sur rendez-vous le jeudi matin.

www.jeunes.ivry94.fr

PÔLE FAMILLES

pour faire calculer son quotient familial

37 rue Saint-Just

Du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 11 h 45
et de 13 h 45 à 17 h 15.

Accueil fermé le jeudi après-midi
et à 16 h 45 le vendredi.

PLUS D'INFOS

jeunes.ivry94.fr

 La Jeunesse d'Ivry

 @lajeunessedivry